Appel à projets de la DATAR

UN DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DES TERRITOIRES LITTORAUX PAR UNE GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES

Dossier de candidature

POUR UN PROJET DU TERRITOIRE OUEST CORNOUAILLE

Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement. SIOCA



Avril 2005

SOMMAIRE

1 - Présentation du territoire	3
Le territoire et ses acteurs	3
A - L'Etat des lieux	
1/ le portrait physique du territoire	4
2/ le portrait économique	
3 / le portrait démographique et résidentiel	6
B - Les principaux problèmes rencontrés et enjeux pour le territoire	10
1/ Les principales menaces environnementales	10
2/ Les préoccupations et les conflits	11
3 / Des incompréhensions	
4 / Les enjeux	13
2- Descriptif de l'état actuel du projet et de son avancement	
Les réflexions préalables au programme Leader + : une étape constructive	14
Des projets intercommunaux précurseurs	
Un SCOT en construction	
Une concertation à mettre en oeuvre	
Encadré : Stratégie Leader+ Ouest Cornouaille 2000-2006	17
3 - Présentation du groupe projet et pilotage	19
ANNEYEO	
ANNEXES	
. 20	

Pour toute précision :

- SIOCA -

Communauté de communes du Pays Bigouden Sud – BP 85035 - 29122 Pont-l'Abbé cedex Tel 02 98 87 14 42

Contact Secrétariat du SIOCA : Françoise Feat

- AOCP -

Kermaria – BP 52041 – 29122 Pont-l'Abbé cedex

Tel: 02 98 82 30 30

Contacts : Valérie Le Vezo, chargée de mission / Olga Ansellem directrice

2

1 - PRESENTATION DU TERRITOIRE

LE TERRITOIRE ET SES ACTEURS

Le territoire proposé est celui des 4 communautés de communes situées à l'ouest de Quimper, représentant un tiers du pays de Cornouaille : communautés du Pays Bigouden Sud et du Haut Pays bigouden, du Cap Sizun et du Pays de Douarnenez.

Le périmètre de cette péninsule Ouest Cornouaille est délimité, sur 3 côtés, par le littoral et présente un linéaire côtier de 200 km (que suit d'ailleurs l'itinéraire de grande randonnée GR34).

Sur les 39 communes du territoire, 28 sont littorales, dont l'île de Sein. (cf carte)

Les élus et les responsables socio-professionnels de cette région ont acquis une grande habitude de travailler ensemble sur le développement de ce territoire depuis la création, en 1986, de l'agence de développement "Association de Promotion du Pays Bigouden", qui est devenue par la suite "l'Association Ouest Cornouaille Promotion" (AOCP).

C'est d'ailleurs lors d'une réunion du conseil d'administration de cette association, en 2001, qu'a été soulevée la question du SCOT Ouest Cornouaille et la création d'un Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement (SIOCA, créé en 2002).

L'association Ouest Cornouaille Promotion gère un contrat de développement touristique, un programme Leader+ et est chargée, par le SIOCA, de la réflexion stratégique préalable au SCOT Ouest Cornouaille.

Le SIOCA a actuellement à son actif la commande d'une étude pour la réalisation d'un schéma d'implantation d'éoliennes sur le territoire. Il gère, par ailleurs, les demandes de modification ou de révision des PLU de l'Ouest Cornouaille.

A - L'ETAT DES LIEUX

L'état des lieux qui suit est sans doute partiel. Une mise à jour est en préparation dans le cadre d'un colloque "Les rencontres de l'Ouest Cornouaille" qui doit se dérouler en mai et juin prochains afin de poser les bases d'un diagnostic du territoire pour le schéma de cohérence territorial. (cf le programme en annexe).

A cette occasion, nous aurons une présentation thématique de tous les sujets par des intervenants qualifiés, ce qui nous permettra d'actualiser nos données chiffrées et d'avoir une vision exacte de la situation du territoire sur l'environnement, l'agriculture, la pêche, le logement et les habitants, les entreprises, le tourisme. Nous disposons, par ailleurs, du porter à connaissance de l'Etat pour le SCOT.

Depuis le mois de janvier, une douzaine de réunions préparatoires à ce colloque nous a permis de discuter des problèmes et des enjeux avec les différents acteurs locaux.

1/ le portrait physique du territoire

L'Ouest Cornouaille comprend les 39 communes situées à l'ouest de Quimper, dans le Finistère Sud. C'est la pointe extrême sud de la Bretagne, qui inclut notamment la Pointe du Raz (reconnue grand site national). Géographiquement, les contours du territoire sont délimités par la mer sur trois de ses côtés, (entre la baie de Douarnenez au nord, la baie d'Audierne à l'ouest et les ports de pêche bigoudens au sud). Nul doute que cet aspect donne cohérence et légitimité aux acteurs de cette péninsule excentrée de vouloir travailler ensemble.

Historiquement et culturellement, le territoire fait partie de la Cornouaille, mais intérieurement, il se compose de **trois entités culturelles très marquées** : le Pays Bigouden, le Cap Sizun, le Pays de Douarnenez. Trois entités qui pendant longtemps ont joué sur leurs particularismes mais qui, depuis une dizaine d'années, ont convenu de la nécessité de se regrouper pour se développer et résoudre ensemble leurs problèmes liés à la "périphéricité" .

C'est une zone maritime mais aussi très rurale, avec cependant deux pôles urbains plus importants : Douarnenez (16330 hab) et Pont-l'Abbé (8426 hab). Dans le Cap Sizun, il faut compter avec le pôle Audierne-Plouhinec (6820 hab). L'ensemble de la zone est classé en objectif 2, dépendante de la pêche.

Les paysages et les milieux naturels sont variés, la côte offrant une palette de milieux différents : les falaises découpées et les criques escarpées du pays de Douarnenez et du Cap Sizun, les longues plages de sable de la baie d'Audierne, bordées de dunes et de palues, les plages plus abritées et les ports de pêche du Pays Bigouden .

<u>La baie d'Audierne</u>: ensemble de dunes, palues et étangs qui constituent un écosystème littoral à végétation diversifiée et riche en espèces protégées. La richesse ornithologique est exceptionnelle.

<u>Le Cap Sizun</u> qui commence par la Pointe du Raz et la Pointe du Van (grand site national), présente un ensemble exceptionnel de hautes falaises maritimes, estrans rocheux et îlots, landes et pelouses littorales. Une réserve ornithologique à Goulien abrite une colonie de mouettes tridactyles et de guillemots de Troïl.

<u>La baie de Douarnenez</u>, dans le prolongement du Cap Sizun offre un plan d'eau abrité et exceptionnel pour toutes activités maritimes.

<u>Les rivières côtières et les estuaires</u> (le Goyen, rivière de Pont-l'Abbé, l'Odet) offrent encore des milieux différents, plus abrités et dont le paysage change au rythme des marées.

Le Conservatoire du Littoral est très présent sur le territoire, étant propriétaire de 600 ha en Baie d'Audierne, de la plupart des pointes du Cap Sizun, de l'île Tristan à Douarnenez (au total 1421 ha). De nombreux terrains de bord de mer appartiennent également au Conseil Général du Finistère (362.5 ha).

16 ZNIEFF sont répertoriées sur des habitats très divers : dunes, étangs, zones humides littorales, landes, falaises.

La quasi-totalité du littoral (la Baie d'Audierne, le Cap Sizun et l'île de Sein) est retenu pour Natura 2000. Le Cap Sizun et la baie de Douarnenez font partie du projet de Parc National Marin d'Iroise.

L'intérieur des terres présente des paysages agricoles de bocage, des vallons boisés et l'on découvre, au détour des chemins, une multitude d'éléments du petit patrimoine : sites mégalithiques, chapelles, fontaines, lavoirs, habitat traditionnel.

2/ le portrait économique

- L'agriculture

Les productions agricoles reposent sur l'élevage de vaches laitières, de porcs, de volailles ainsi que sur la culture céréalière mais de façon équilibrée. Depuis les années 1983-84 (instauration des quotas laitiers), on assiste à une désintensification de l'agriculture, en particulier, dans les cantons littoraux de Pont-l'Abbé et du Guilvinec. Une diversification commence à s'opérer par l'installation de petits producteurs / transformateurs, pratiquant la vente directe. On compte, sur la zone, 2 associations les représentant.

Sur le secteur de la Torche en Plomeur, on trouve également des cultures **de bulbes floraux et de légumes** de façon significative. Bien que les champs de fleurs au printemps soient un atout touristique (100 000 visiteurs entre mars et avril) et que ces entreprises soient importantes pour l'économie et l'emploi du secteur, il faut noter que les problèmes liés à ce type de culture soulèvent le mécontentement des riverains et des associations pour l'environnement.

Sur la problématique de la qualité de l'eau et de l'agriculture, **trois bassins versants sont entrés dans la démarche Bretagne Eau Pure** : la rivière de Pont-l'Abbé, le Goyen et le Ris, tous les trois sont de petits fleuves côtiers. Sur l'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé, des pourparlers sont en cours pour un classement en site Natura 2000 et pour la création d'un schéma de gestion et d'aménagement des eaux (SAGE).

- La pêche

L'économie du Pays Bigouden repose essentiellement sur la pêche : les 4 ports (quartier maritime du Guilvinec) représentent le premier quartier français de pêche fraîche de France. Le Cap Sizun, malgré sa façade maritime, est surtout rural (paysages de falaises moins propices aux ports de pêche) ; Douarnenez fait figure de pôle industriel dans les domaines de l'agro-alimentaire (conserveries), l'emballage, l'électronique, mais doit faire face aux difficultés de son port de pêche.

Néanmoins, avec 6 ports de pêche importants (Saint Guénolé, Le Guilvinec, Lesconil, Loctudy, Audierne et Douarnenez), la pêche représente la dominante économique de l'Ouest Cornouaille et l'essentiel de la production en Cornouaille.

La pêche, en dehors des emplois directs des marins pêcheurs, fait vivre 20% de la population avec les emplois induits (mareyage, conserveries, construction...).

- Les secteurs industriels et de service

- Le secteur industriel est surtout représenté par l'agro alimentaire :
- conserveries Chancerelle (304 salariés), Paul Paulet (312) et Cobreco à Douarnenez
- capitaine Cook à Plozevet (143)
- Henaff à Pouldreuzic (203)
- Larzul à Ploneour Lanvern
- de nombreuses entreprises de mareyage, dont la plus importante de France : Furic marée au Guilvinec (152)

Le défi pour les communes de l'Ouest Cornouaille est de garder ces entreprises sur leur territoire, tant la tentation de délocaliser ou de se rapprocher de Quimper est grande. Dans cette perspective, la communauté de communes du Pays Bigouden Sud a le projet de développer une technopôle halieutique au Guilvinec.

Le commerce et l'artisanat (le secteur du bâtiment notamment) sont des points forts de l'économie locale, pourvoyeurs d'emplois, mais demeurent de taille modeste. Ces petites entreprises restent les piliers du dynamisme local, car les grandes entreprises sont sujettes de plus en plus aux délocalisations (exemple des conserveries du Guilvinec : fermeture de 2 usines en 3 ans, entre 1997 et 2000), et l'on ne peut pas vraiment espérer l'implantation de nouvelles industries dans notre secteur.

Le tourisme est un secteur d'activité important dans toute la zone. Il s'appuie sur un environnement littoral de qualité, et en grande partie préservé, un patrimoine diversifié et une vie culturelle très forte. Le patrimoine maritime est notamment un des atouts à valoriser à Douarnenez. Sans grosses stations balnéaires, l'offre touristique est plutôt le fait de petites entreprises familiales formant un tissu assez diffus. Néanmoins, la capacité d'accueil touristique est de 95 300 lits touristiques, dont 62% en résidences secondaires.

La question des résidences secondaires est un élément important à prendre en compte sur le marché de l'immobilier et sur la pression urbaine qui s'exerce de ce fait sur le littoral.

Le secteur associatif est l'une des forces du territoire, notamment dans le domaine des loisirs et de la culture; à son initiative, de nombreuses activités et animations sont proposées pour la population locale et touristique.

3 / le portrait démographique et résidentiel

	1990	1999	Variation du nbre d'habts	Variation en %
CC du Haut Pays Bigouden	15312	15123	-189	-1,2
CC du Cap Sizun	18497	16497	-2000	-10,8
CC du Pays de Douarnenez	20874	20145	-729	-3,5
CC du Pays Bigouden Sud	34210	34599	389	1,1
Ouest Cornouaille	88893	86364	-2529	-2,8
Densité (hbts au km2)	130	126		

Sources: INSEE, RGP 1990/99, AOCP

- La population

Sur le plan de la démographie, les données du recensement de 1999 révèlent une densité de population élevée mais en diminution constante, de même que le nombre d'habitants, depuis plusieurs décennies.

Les chiffres sont particulièrement inquiétants dans le Cap Sizun : c'est le canton de Bretagne qui a perdu le plus d'habitants entre les deux recensements

En termes de dynamique démographique, on peut discerner :

- la frange littoral ouest (le Cap Sizun et la baie d'Audierne) se caractérise par une variation négative de la population, un solde naturel négatif, une population nettement plus âgée, avec un déficit de jeunes, un taux d'activité inférieur à la moyenne de l'Ouest Cornouaille ;
- la partie Est (Pont-l'Abbé / Plogastel / Douarnenez) de la zone présente des tendances d'évolution plus optimistes, incontestablement dues à l'accessibilité à Quimper et à la présence des villes de Pont-l'Abbé au sud et Douarnenez au nord.
- Dans le sud du Pays Bigouden, on observe cependant des conditions diverses d'évolution : le canton du Guilvinec (4 ports de pêche) perd 849 habitants alors que le canton de Pont-l'Abbé en gagne 1238.

On constate une **faiblesse des classes d'âge les plus jeunes** (moins de 20 ans) par rapport aux taux départementaux (20.5% contre 23.6% en 1999), mais par contre, une importance des classes les plus âgées : les plus de 60 ans comptent pour 32.8% en Ouest Cornouaille (24.7% en 1999 en Finistère).

En effet, l'Ouest Cornouaille est une terre d'accueil pour de nombreux retraités, très souvent originaires de la région. Le phénomène de vieillissement naturel de la population est renforcé notablement par ce phénomène auquel s'ajoute le départ des jeunes, étudiants et diplômés, qui partent commencer leur carrière professionnelle à l'extérieur. Ainsi, en 1999, **l'indice de vieillissement**¹ de l'ouest Cornouaille atteint le niveau **très élevé** de 128.5 contre 82.4 dans le Finistère (le Cap Sizun atteignant le record de 187.7).

- La mobilité résidentielle

L'Ouest Cornouaille se situe, sans conteste, dans la zone d'attraction de Quimper quant à l'emploi : beaucoup de gens habitent le Pays Bigouden et travaillent à Quimper. Mais on peut aussi observer le phénomène inverse (en moindre proportion néanmoins) : des habitants de Quimper viennent travailler en Pays Bigouden mais n'y habitent pas (attraction des services de la ville, manque de logements locatifs ...).

Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. SIOCA / AOCP – appel à projets "gestion intégrée des zones côtières" – avril 2005

Pour ces raisons, l'élaboration du SCOT Ouest Cornouaille ne pourra pas se faire sans lien avec celui du Pays de Quimper, au sein du Pays de Cornouaille, en particulier sur le sujet des déplacements.

La mise à 2x2 voies de la route Quimper-Pont-l'Abbé a certainement contribué au désenclavement du Pays bigouden. En revanche, le Cap Sizun se trouve encore à plus d'une heure de route de Quimper, ce qui dissuade les familles et les jeunes de s'y installer.

Le marché du logement

L'accessibilité à Quimper oriente très largement la carte du dynamisme résidentiel : les taux de construction (nombre de permis de construire accordés rapporté au parc existant) sont nettement supérieurs dans les communes du pays bigouden les plus rapidement accessibles et les plus riches en foncier constructible. L'offre qui s'y développe n'est cependant pas destinée aux ménages modestes si bien qu'une large frange de la population a des difficultés pour se loger.

Dans la frange littorale, la fonction touristique des communes accentue des dysfonctionnements communs à l'ensemble de l'ouest Cornouaille :

- rareté de l'offre locative privée très concurrencée par le locatif saisonnier ;
- quasi absence de programme de construction à coût intermédiaire ;
- faiblesse des possibilités de constructions du fait des contraintes réglementaires et de la forte pression foncière ;
- poids des ménages retraités qui viennent s'installer et entrent en concurrence avec des autochtones dont le revenu moyen est, en moyenne, plus faible (inférieur à la moyenne finistérienne et bretonne).

Outre la nécessité de développer une politique de l'habitat permettant d'accueillir de jeunes ménages, il apparaît clairement qu'une politique foncière s'impose pour développer une offre nouvelle de logements que le marché privé ne produit pas spontanément. Il s'agira également de gérer la problématique du fort vieillissement de la population et de l'offre d'hébergement et de services qui devra être développée.

Ces questions seront largement abordées dans l'atelier habitat du colloque et occuperont une place importante dans le futur SCOT. L'ouest Cornouaille pourrait faire figure de laboratoire sur ces problématiques : nous nous trouvons dans une position encore favorable comparée à celle du Morbihan mais nous sommes rattrapés par les mêmes tendances.

EN RESUME:

- Une situation géographique homogène, mais un territoire excentré;
- > Deux agglomérations relativement importantes (Pont-l'Abbé et Douarnenez) comme pôles commerciaux et bassin d'emploi.
- Une densité de population élevée mais en diminution depuis plusieurs années. Un enjeu fort autour du maintien des services principaux à la population, avec de fortes menaces quant aux services publics (maternités...).
- Une population très vieillissante et des difficultés pour garder les jeunes ;
- Une économie caractérisée par la force du secteur primaire (pêche et agriculture : 20 % des emplois) mais fragilité de ces secteurs. Le commerce et l'artisanat sont relativement importants, soutenus notamment par le secteur touristique ; l'industrie, essentiellement agro-alimentaire, repose sur les conserveries qui ne sont pas à l'abri de délocalisations lors de rachat par des groupes agro-alimentaires.

- Le tourisme est un des secteurs à fort potentiel mais son développement doit se faire de façon maîtrisée, en tenant compte des atouts et contraintes environnementaux.
- Une problématique environnementale omniprésente.
- > Un marché du logement très déséquilibré par la pression touristique.

B - LES PRINCIPAUX PROBLEMES RENCONTRES ET ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

Concernant la gestion et l'aménagement de la zone côtière, les problèmes rencontrés sont multiples et variés. La presse s'en fait l'écho presque quotidiennement. (cf articles de presse en annexe).

On peut facilement illustrer, par des exemples ouest cornouaillais, la quasi totalité des types de conflits d'usages répertoriés dans le document du Conseil Economique et Social de Bretagne intitulé "Pour une gestion concertée du littoral en Bretagne". En revanche, il sera difficile d'en faire ici un inventaire exhaustif.

Il est évident que la dualité entre protection et développement est source de dissensions. Cet espace littoral est très convoité, pour des usages multiples, ce qui génère immanquablement des conflits. La cohabitation entre les activités de la pêche, du tourisme, de l'agriculture n'est pas toujours aisée mais elle l'est encore moins lorsqu'il s'agit des problématiques d'urbanisme et d'environnement.

1/ Les principales menaces environnementales

- **L'érosion** du littoral et le recul du trait de côte, en milieu dunaire et de falaises sablolimoneuses, liés à l'augmentation du niveau de la mer d'une part et à la fréquentation humaine d'autre part.

La problématique est alors de protéger les habitations en bordure littorale (Combrit-lle Tudy, Plozevet...) mais aussi d'aménager les accès aux plages et les stationnements afin d'en améliorer les conditions et de mieux protéger les milieux naturels. Les projets envisagés se situant dans "la bande des 100 m de la loi littoral", on ne peut rien aménager et on laisse alors les stationnements anarchiques en bord de route ou sur les dunes.

- Les marées noires : nous avons subi de plein fouet les marées noires de l'Erika et du Prestige, avec toujours aussi peu de moyens de prévention ou de réparation, chaque commune devant se débrouiller pour nettoyer les plages. Sans compter l'image touristique désastreuse. Récemment, l'Etat a désigné la baie de Douarnenez comme refuge pour les pétroliers en difficulté : la population s'interroge sur les risques que cela suppose.

- La qualité des eaux côtières, des estuaires, des rivières :

- Les pollutions d'origine agricole (épandages de lisiers, produits phytosanitaires) se traduisent notamment par la prolifération des algues vertes en baie de Douarnenez.
- Les pollutions dues aux problèmes d'assainissement et de stations d'épuration sont aussi sur la sellette.

Le développement touristique rend, en effet, nécessaire la construction d'équipements surdimensionnés pour répondre aux besoins des vacanciers (doublement de la population en été). Il y a trois projets de stations d'épuration dans le pays bigouden sud : à Combrit, Pont-l'Abbé et Loctudy.

Les travaux de construction de celle de Combrit ont été arrêtés suite au recours en justice d'une association de riverains.

A Pont-l'Abbé, les pêcheurs professionnels à pied et les conchyliculteurs ont alerté de comité local des pêches car leur activité est menacée par la mauvaise qualité des eaux de l'estuaire. A leur initiative, une réflexion pour la création d'un SAGE sur la rivière de Pont-l'Abbé est engagée.

- La qualité des eaux de baignade doit aussi faire l'objet d'une vigilance de la part des communes littorales.

La perspective de la directive européenne sur l'eau est également dans tous les esprits.

- L'alimentation en eau potable, du point de vue quantitatif en période estivale, est également un problème sensible dans le pays bigouden sud, révélé par la canicule de l'été 2003 et qui risque de se poser à nouveau faute de précipitations suffisantes cet hiver. Le programme Bretagne Eau Pure a permis aux collectivités de s'engager dans une politique active de reconquête de la qualité des eaux. Des investissements importants sont en cours ou prévus dans les usines de potabilisation (à Pont-l'Abbé, à Douarnenez), pour garantir une eau de qualité tant pour la population que pour les activités économiques (agro-alimentaire).
- L'ensablement ou l'envasement des ports et les dragages qui s'en suivent posent le problème de rejet en mer des matériaux prélevés (Loctudy). Le clapage en mer est rigoureusement combattu par les pêcheurs professionnels.

2/ Les préoccupations et les conflits

- Les espaces portuaires

L'importance de la pêche professionnelle dans le pays bigouden fait de cette activité une priorité dans le développement du territoire. Les collectivités et les politiques soutiennent les actions favorables à la filière, à terre comme en mer. Néanmoins, il y a des interrogations sur l'avenir de la pêche et des investissements à prévoir en conséquence.

La gestion de la ressource halieutique côtière est une préoccupation. Cependant, la diversité des métiers de pêche arrive à **des oppositions entre pêcheurs** sur les mêmes zones de pêche : on l'a vu récemment dans le conflit entre les ligneurs et les bolincheurs.

Concernant la logistique pour les mareyeurs, gardera-t-on 4 ports de pêche et 4 criées dans le Pays Bigouden, ou **un regroupement des activités** devra-t-il se faire dans un des ports seulement ?

Certaines collectivités s'interrogent sur l'éventualité d'une **mutation des installations** portuaires vers la plaisance ?

- Les espaces naturels

La richesse de la biodiversité de notre territoire a suscité un certain nombre de mesures de protection qui sont souvent vécues comme des contraintes par les habitants car elles n'ont peut-être pas été expliquées comme il le faudrait. Il est certain qu'il y a un déficit de communication dans ce domaine, notamment de la part des services de l'Etat. Il n'est qu'à voir les difficultés rencontrées localement pour la mise en œuvre des programmes Natura 2000 et la création du parc marin d'Iroise.

Trois sites majeurs appartiennent au Conservatoire du Littoral ou au Conseil Général et sont gérés par des syndicats intercommunaux : la Pointe du Raz et la Pointe du Van sur les communes de Plogoff et Cléden Cap Sizun; la Baie d'Audierne sur les communes de Penmarc'h, Plomeur, St Jean Trolimon et Treguennec; les polders de Combrit sur cette commune et celle de l'Ile Tudy. Le manque de moyens pour la gestion de ces sites naturels, confiée aux collectivités locales est un problème récurrent et particulièrement aigu en Baie d'Audierne. Ce souci concerne aussi l'association Bretagne Vivante qui gère la réserve naturelle du Cap Sizun à Goulien.

Le projet de Parc national marin d'Iroise (concerne le Cap Sizun et la baie de Douarnenez), rencontre une opposition virulente de la part des plaisanciers : les

inscriptions "NON AU PARC" fleurissent partout dans le Cap Sizun et suscitent l'incompréhension des touristes.

Concernant Natura 2000, les périmètres des zones de protection spéciales en Baie d'Audierne et Cap Sizun viennent seulement d'être définis en ce début d'année 2005, après moult discussions et retards ; un comité de pilotage devrait se constituer à l'initiative de l'Etat. Cette démarche est caractérisée par un manque d'association des acteurs locaux au départ, suscitant donc méfiance de leur part.

- La protection de l'environnement et urbanisation

• Le souci de protéger et le souhait de construire ou d'aménager provoquent des conflits importants dans les communes. Ils opposent souvent, schématiquement, les habitants de longue date aux nouveaux venus ou résidents secondaires, très jaloux de maintenir en l'état leur nouvel environnement. A ces derniers se joignent les associations environnementales très réactives. Ainsi, sur un même espace cohabitent des personnes dont les perceptions du territoire sont très différentes et dont les comportements deviennent de plus en plus procéduriers : on assiste vraiment à une « judiciarisation » des problèmes.

Outre ces divergences très fortes dans les options stratégiques, la loi littoral, appliquée dans l'ouest Cornouaille de façon très rigoureuse, est considérée très souvent comme la source de tous les maux.

Elle s'illustre notamment dans des projets de constructions en centre bourg ou dans des hameaux éloignés de 5 km du rivage mais appartenant à une commune littorale. Elle s'illustre aussi dans un projet d'aménagement de toilettes publiques aux abords de la chapelle de Tronoën qui accueille prés de 100 000 visiteurs par an et se trouve à 1 Km de la plage.

Dégager des marges de manœuvre en matière d'aménagement apparaît aujourd'hui comme un des objectifs majeurs du SCOT. Cet objectif devrait notamment fédérer les communes autour des mêmes définitions du « village », du « hameau », un des sésames d'ouverture à l'urbanisation au moment où un certain nombre d'entre elles sont en train de travailler sur leurs plans locaux d'urbanisme.

• Le développement de l'énergie éolienne suscite aussi la création de comités de riverains opposés aux projets pour la défense des paysages. Parallèlement, l'amendement Poignant au projet de loi d'orientation sur l'énergie risque de mettre en péril le développement de l'énergie éolienne en Bretagne et remettrait en question la démarche engagée par le SIOCA de mener une étude paysagère sur la recherche des sites les mieux appropriés à la construction d'éoliennes sur le territoire.

3 - Des incompréhensions

- On constate donc **des divergences d'intérêts entre activités**, liés à l'utilisation de l'espace, parfaitement décrits dans l'étude du CESR Bretagne "pour une gestion concertée du littoral en Bretagne"; des conflits découlant d'activités régulatrices et du manque d'information et de communication, ainsi que des écarts de perception entre les acteurs socio-professionnels et les décideurs politiques ou institutionnels.
- Les élus se trouvent, d'un côté, face à un empilement des réglementations derrière lesquelles se positionnent les services de l'Etat, sous une approche uniquement législative et réglementaire, très sectorialisée ; et d'un autre côté, ils sont mis en cause par les associations d'opposants aux projets.

Cet extrait du document du CESR traduit assez bien l'état d'esprit des élus locaux :

"le littoral est l'objet d'une multitude d'outils de gestion, portés par une multitude d'acteurs et sans très grande concertation parfois. La compilation de tous ces outils ne permet pas de mettre en œuvre une politique de gestion intégrée de la zone côtière; l'absence d'articulation et de cohérence entre ces procédures tend plutôt à alimenter la confusion et le manque de lisibilité dons sont victimes les acteurs locaux, véritables gestionnaires de l'espace qu'ils occupent".

Cela aboutit au blocage de nombreux projets initiés partout sur le territoire, toutefois sans réelle coordination ni vision d'ensemble.

4 - Les enjeux

Les enjeux pour le territoire font l'objet du colloque "les rencontres de l'Ouest Cornouaille" mais néanmoins, on voit déjà à l'énumération des problèmes ci-dessus, la nécessité d'une coordination et d'une concertation entre tous les acteurs au niveau de l'Ouest Cornouaille afin d'éclaircir les choses, dénouer les blocages et arriver à mettre en œuvre un cadre commun aux 39 communes du SCOT Ouest Cornouaille pour une gestion et un aménagement intégré de notre littoral.

L'enjeu sera de réussir le plan de développement durable, socle du SCOT.

Le SIOCA voit bien la nécessité de mettre en œuvre des moyens humains, dans un premier temps, pour amorcer cette concertation et élaborer une stratégie commune.

2- DESCRIPTIF DE L'ETAT ACTUEL DU PROJET ET DE SON AVANCEMENT

Sur le sujet de l'aménagement et de la gestion du littoral de l'Ouest Cornouaille, des initiatives collectives entre quelques communes ont vu le jour, mais on ne peut citer de véritable projet global à l'échelle d'une communauté de communes et encore moins entre les 4 communautés du SIOCA, si ce n'est l'étude sur l'implantation des éoliennes.

Une masse de documents et d'études ont été réalisés sur les projets de gestion du littoral dont une synthèse serait bienvenue pour centraliser et mettre en cohérence les données et les projets et élaborer le diagnostic du SCOT.

Les réflexions préalables au programme Leader + : une étape constructive

L'élaboration de la stratégie de territoire pour le programme Leader + a cependant été l'occasion d'amorcer une réflexion à l'échelle de l'Ouest Cornouaille sur le thème de la valorisation des ressources naturelles et culturelles. L'axe 1 de notre programme est "promouvoir les activités émergentes liées aux ressources du littoral". (cf ci-après en encadré)

Une ébauche de réflexion partagée entre les collectivités et les socio-professionnels a donc été lancée en 2000 sur la question du littoral. Celle-ci aurait sans doute pu être plus ambitieuse mais le contexte est tellement délicat que la prudence était plutôt de mise. Les actions soutenues relèvent donc plutôt de la sensibilisation, de l'éducation à l'environnement que réellement de l'aménagement.

Des projets intercommunaux précurseurs

Les actions du programme Leader+ ont démarré en 2002, les projets trouvant plus d'écho sur la ligne 1 concernant les activités liées à la mer, plutôt que la ligne 2 sur la valorisation de l'environnement et des paysages. (cf liste des projets en annexe).

Cependant, il faut souligner plusieurs projets dans lesquels une concertation élargie entre les acteurs est intégrée, au-delà de l'échelle communale :

- une étude entre 4 communes du nord de la baie d'Audierne pour l'aménagement du littoral qui fait le pendant d'une autre étude menée par le Conservatoire du Littoral sur le Sud de la Baie d'Audierne (les 4 communes du SIVU). Il existe donc un plan d'aménagement du littoral de la baie d'Audierne mais qui rencontre beaucoup de difficultés dans sa mise en œuvre. Les communes de Plouhinec, Plozevet, Pouldreuzic et Plovan se sont rapprochées pour mener ensemble une étude sur leur littoral afin de définir un plan global d'aménagement tenant compte des usages, des fréquentations, des circulations, des problèmes d'érosion, de la protection des milieux naturels.

Ce schéma d'aménagement propose notamment un classement des aires de stationnement vers les accès aux plages, selon qu'elles sont utilisées toute l'année ou seulement saisonnièrement : aire de service, stabilisée ou simple aire enherbée. Les propositions n'allaient pas jusqu'à la phase opérationnelle des travaux à réaliser (certains effectivement dans la bande des 100 m le long du rivage).

Le projet se fait, pour une fois, dans une logique intercommunale et nous paraît aller dans le sens d'une bonne gestion du littoral. La présentation de l'étude s'est faite en présence des services de l'Etat et du Département et les élus ont décidé de demander l'avis de la commission des sites sur le plan d'ensemble, avant de présenter les dossiers d'aménagement proprement dits. La réponse de la Préfecture est assez déconcertante et la démarche n'a pas eu de suite jusqu'à présent. (cf lettre en annexe)

- des projets portés actuellement par le SIVU de la baie d'Audierne pour ouvrir le site au public alors que l'accueil n'était plus assuré depuis 1999. La Maison de la Baie d'Audierne avait, en effet, été fermée au public, du fait, une fois de plus, d'une cristallisation de problèmes liés notamment au manque de moyens de gestion des espaces du Conservatoire, à une mauvaise communication sur Natura 2000, à la réticence des habitants aux réglementations de protection de l'environnement (chasseurs, agriculteurs, pêcheurs...). Cinq ans après, une évolution semble poindre.

Une des actions qui devrait voir le jour est un projet de coopération avec le service de l'environnement du Nord Devon en Angleterre, pour des études communes sur le traitement des déchets d'échouage sur les plages et sur l'information du public sur les sites naturels.

- Par ailleurs, à l'initiative du comité local des pêches du Guilvinec, une concertation des élus, des professionnels, des associations est amorcée pour *l'élaboration du SAGE de la rivière de Pont-l'Abbé*.

Un SCOT en construction

L'élaboration du SCOT Ouest Cornouaille est l'occasion de recenser et de fédérer toutes les initiatives en cours et de réunir autour d'une même table les différents acteurs qui s'opposent ou ne se comprennent pas. Nous souhaitons vivement réussir à donner un cadre commun aux projets pour qu'ils puissent s'étudier en toute sérénité.

Le colloque des mois de mai et juin sera la première étape d'une démarche concertée. Après le colloque, des commissions thématiques seront constituées pour poursuivre les réflexions et aboutir au plan d'aménagement et de développement durable souhaité par les représentants de la population de l'Ouest Cornouaille pour son territoire.

Déjà, lors des discussions pour la préparation du colloque, nous avons réuni des partenaires aussi divers que les services de l'Etat (DDE, DDAF), des services du Conseil Général du Finistère, des universitaires, des chambres consulaires, des socio- professionnels de tous horizons et de différentes sensibilités.

Au mois de février dernier, le SIOCA, à la demande des élus, a fait intervenir un représentant de la DDE pour se faire bien expliquer les enjeux de la loi littoral et les évolutions possibles. L'exercice sera renouvelé en partie au moment du colloque, avec l'objectif majeur de valoriser auprès des acteurs le rôle de chacun au sein de la définition d'un projet de territoire.

Une concertation à mettre en œuvre

A l'issue de ces groupes de travail et de cette période de préparation, il est apparu que les problématiques liées au littoral fédéraient largement toutes les autres :

- → Au niveau de la pêche bien entendu, avec la gestion de la ressource halieutique de la bande côtière, des ports, des marins, des marchés, de la pêche à pied (loisirs et professionnelle), de la conchyliculture, de l'algoculture...
- → Au niveau de l'agriculture : la qualité des eaux des rivières se jetant dans la mer, les algues vertes, la pression foncière, la gestion et l'entretien des espaces protégés...
- → Au niveau de l'habitat avec les projets d'urbanisation et de l'application de la loi littoral
- → Au niveau du tourisme, le littoral est à l'évidence l'atout majeur du développement. Outre les questions d'hébergement et des loisirs liés à la mer et la découverte du milieu maritime (ex Haliotika, centre de découverte de la pêche en mer...), se posent celles de la circulation, de la fréquentation et de l'accès au littoral...
- → Au niveau des entreprises et du développement économique, notamment lié à la filière pêche, le mareyage, les accès aux ports, la préparation des produits frais...
- → Au niveau de l'environnement bien évidemment avec la protection des espaces littoraux, sites naturels sensibles par définition, particulièrement nombreux et diversifiés sur notre territoire;

On peut imaginer constituer une commission de travail transversale "gestion et aménagement du littoral" avec des représentants de tous les autres groupes précédemment cités. Cette commission pourrait être enfin le lieu de concertation et de coordination de l'ensemble des acteurs impliqués dans les projets concernant le littoral. On espère renouer une écoute et un dialogue entre des interlocuteurs actuellement sur la défensive et, peu à peu, trouver un terrain d'entente qui satisfasse les uns et les autres dans le respect des lois et de l'environnement.

Le plan d'aménagement et de développement durable de l'Ouest Cornouaille ferait alors certainement un grand pas en avant.

Des outils de gestion pourraient être mis en œuvre de façon pragmatique et adaptés au contexte et volontés locales, seule condition pour réussir.

Pour démarrer un tel projet, des moyens humains pour une médiation sont d'abord nécessaires et c'est ce que pourrait permettre d'acquérir une réponse positive à cet appel à projets.

Stratégie Leader+ Ouest Cornouaille 2000-2006

Axe 1 : Promouvoir les activités émergentes liées aux ressources du littoral pour un développement durable

1 promouvoir les activités émergentes liées aux ressources de la mer :

Les ressources de la mer sont nombreuses mais non inépuisables, et l'on doit rester vigilant quant à la gestion de la ressource halieutique et aux risques de pollution, qui peuvent nuire à toute l'économie de la région (cf Erika).

La gestion de la pêche ne fait pas l'objet du programme Leader +, car elle se fait au niveau du pays de Cornouaille, les enjeux dépassant le niveau local.

Par contre, à côté de la pêche hauturière et industrielle, il existe une pêche côtière pratiquée par de petits bateaux, avec des techniques généralement respectueuses de l'environnement, et qui fait la spécificité de la région en même temps que son image, identité (le débarquement des bateaux l'aprèsmidi est un spectacle indissociable du Pays Bigouden). La qualité et la fraîcheur des produits méritent d'être valorisés auprès des consommateurs locaux et touristes.

Des activités nouvelles à partir des produits de la mer seront encouragées si elles peuvent être expérimentées localement pour développer des créneaux de marché spécifiques, valorisant des produits de qualité (par exemple la filière des algues, les bars de ligne...).

La promotion de nos ressources passe aussi par la gastronomie et les actions de découverte du monde de la pêche. Il est donc important de créer ou de renforcer les **passerelles entre les secteurs pêche / tourisme / environnement / gastronomie.**

Au-delà de l'aspect de la mer nourricière, la mer est source d'activités multiples. C'est l'atout fort de notre région qu'il reste à valoriser sous des angles bien différents comme les sports, la santé, la culture...

Avec des sites comme la Pointe de la Torche ou la Baie des Trépassés propices aux sports de vent et de vagues, une section sport / étude pour le surf, un festival de la glisse, des navigateurs de course au large (Vincent Riou dans le Vendée Globe 2004), des champions de voile et des régates de haut niveau dans toutes catégories, 16 structures de loisirs nautiques, des fêtes maritimes de grande renommée, l'Ouest Cornouaille a la possibilité de développer un pôle de compétences dans les loisirs nautiques et une palette d'activités notamment pour les jeunes.

Par ailleurs, la mer donne matière à **explorer différentes formes artistiques et culturelles** dans de multiples domaines : histoire, littérature, cinéma, patrimoine, peinture, décoration...

Les vertus de la mer sont également reconnues dans **le domaine de la santé**. Un centre de thalassothérapie existe à Douarnenez, un autre à Bénodet, un projet au Guilvinec. De nouvelles activités peuvent certainement être développées, soit en termes de séjours liés au bien-être, soit en création de produits alimentaires cosmétiques ou médicinaux issus de la mer.

2 valorisation de l'environnement et des paysages

Nous avons pris l'habitude de présenter l'Ouest Cornouaille comme « un concentré de Bretagne ». En effet, sur les 200 km de littoral, entre la Baie d'Audierne et la Baie de Douarnenez, on découvre une diversité étonnante de milieux naturels et de paysages. Appréciés par les habitants, ces paysages sont aussi notre ressource principale (produit d'appel) en matière de tourisme et il convient de les valoriser tout en les protégeant. Environ 1000 km de chemins de randonnée sont maintenant aménagés, permettant de découvrir ces sites magnifiques.

Cette richesse est reconnue aux niveaux national et européen :

- protection par le Conservatoire du Littoral, propriétaire de plus de 600 ha en Baie d'Audierne et de la plupart des pointes du Cap Sizun ; une étude est en cours en Baie d'Audierne pour reconsidérer . les flux de circulation et de fréquentation.
- une réserve naturelle à Goulien, gérée par l'association Bretagne Vivante (SEPNB);
- un projet de parc national naturel marin d'Iroise concernant le littoral du Cap Sizun et la Baie de Douarnenez :
- projet Natura 2000 : la liste des sites pressentis concerne la Baie d'Audierne et les falaises du Cap Sizun. Il est difficile de prévoir aujourd'hui des actions précises sur ces sites, dans la mesure où l'Etat a la maîtrise du projet, et que les premières études en Baie d'Audierne viennent à peine de commencer. Aucune action n'a encore débuté dans le Cap Sizun.

Bien entendu, tous les projets qui pourront être menés dans le cadre de Leader +sur ces milieux protégés devront se faire en cohérence avec les réflexions menées soit par le Conservatoire du Littoral, soit par la DIREN.

La fréquentation du littoral augmente considérablement : elle s'est multipliée par 4 en 15 ans dans la Baie d'Audierne, avec un pic en juillet et aout. Les municipalités se trouvent confrontées à des problèmes accrus de stationnement, de sécurité, de propreté et de gestion de l'accès aux plages, avec une demande des touristes pour davantage d'aménagements (toilettes, douches, cheminements...). Or les plages de l'Ouest Cornouaille sont majoritairement situées en dehors des zones urbaines. Une réflexion conjointe est à mener par les communes littorales pour se donner un cadre aux aménagements.

D'autre part, pour prévenir les risques de dégradation de l'environnement, des outils d'observation devront être mis en place mais surtout, **encourager les initiatives de sensibilisation et d'éducation à l'environnement** auprès de différents publics, particulièrement les jeunes, mais aussi les touristes, certaines catégories professionnelles. La mise en réseau des acteurs et la coordination des centres d'interprétation de l'environnement seront indispensables.

Pour valoriser notre environnement, les activités humaines sur ces milieux doivent être compatibles avec leur fragilité et leur richesse biologique: par exemple l'exploitation des roselières en Baie d'Audierne, le pâturage extensif, éco-tourisme... Malgré la présence d'exploitations intensives, on peut envisager de développer une agriculture durable (voire agrobiologique), en accord avec cet environnement. Les productions peuvent bénéficier de cette image de produits naturels (de la mer et de la terre), recherchée actuellement par les consommateurs.

Pour l'instant, les ressources énergétiques renouvelables ne sont pas encore vraiment encouragées dans notre secteur, malgré l'implantation récentes d'éoliennes dans le Cap Sizun. On pourrait cependant mieux utiliser les potentialités de notre climat (force du vent, douceur des températures, luminosité...) pour favoriser dans l'habitat ou les équipements touristiques, l'alliance des matériaux traditionnels et les techniques nouvelles utilisant les ressources de l'environnement pour économiser l'énergie.

3 - PRESENTATION DU GROUPE PROJET ET PILOTAGE

Le pilotage du projet repose sur un partenariat étroit entre le SIOCA, structure publique qui rassemble les élus de l'Ouest Cornouaille, représentants des 4 communautés de communes, et qui portera le SCOT, et l'AOCP, structure associative qui touche un nombre large de représentants des mondes associatifs et professionnels oeuvrant dans le développement du territoire :

- professionnels du tourisme
- pêcheurs
- agriculteurs
- services concernés par l'habitat
- associations environnementales (Centres de découverte...)
- associations culturelles
- entreprises, plate-forme d'initiative locale...

Le syndicat sera maître d'ouvrage du projet et en confiera la maîtrise d'œuvre à l'association.

Il sera nécessaire d'associer étroitement les partenaires suivants

- services de l'Etat : DDE, DDAF, DDASS, DIREN, Affaires maritimes...
- services du Conseil Régional, gérant la politique d'aménagement concerté du littoral en Bretagne
- Elus et services du conseil Général travaillant sur l'eau, les espaces naturels sensibles, le développement territorial...
- Le Conservatoire du Littoral
- IFREMER
- organisations professionnelles et chambres consulaires (pêche, agriculture, conserveries...commerce et industries)
- associations (en particulier Bretagne Vivante, Eaux et Rivières de Bretagne)
- les comités de bassins versants
- le pays de Cornouaille

La formule la plus adaptée pour la constitution d'une commission "littoral" est encore à étudier, et l'on espère que les contributions des uns et des autres lors du colloque permettra d'avancer dans ce sens.

Avec l'expérience de l'Ouest Cornouaille en tant que Groupe d'action local pour le programme Leader+ et la démarche qui peut être engagée dans le cadre de cet appel à projet, le territoire pourrait prétendre à une candidature pour un Groupement d'Actions Côtières, dans le cadre du Fonds européen pour la pêche, axe 4 – "Développement durable des zones côtières de pêche", à partir de 2007.

L'échange d'expériences fait également partie des missions de l'AOCP avec le réseau des pays touristiques et le réseau Leader+.

ANNEXES

- Programme du colloque "les rencontres de l'ouest Cornouaille"
- Carte des espaces naturels sensibles
- Carte des sites Natura 2000
- Carte des bassins versants Bretagne Eau Pure
- > Les projets Leader+ programmés et en préparation
- Projet aménagement du littoral en Baie d'Audierne :

Article de presse ; lettre au Préfet ; réponse de la Préfecture

Articles de presse

- La baie d'Audierne désignée site Natura 2000
- Natura 2000 : la baie d'Audierne "sans enthousiasme"
- Concilier Natura 2000 et les marées noires
- Natura 2000 : "opter pour la politique du moindre mal"
- Baie d'Audierne : sur quel pied danser ?
- Concasseur : le projet du Conservatoire à l'eau
- La maison de St Vio : la fin du purgatoire ?
- Bretagne Vivante : sans moyens, pas d'engagements
- Dune de Plobannalec : le maire dénonce l'enlisement de l'Etat ; Lutte contre l'érosion : les cinq stabiplages en place
- Goulien : pour les élus, "les réglementations, ça suffit"
- Parc national marin : ras-le-bol des habitants de Port-Cros
- Bulbiculture : collectif contre productivisme
- Stations d'épuration : pourquoi 3 ?
- Futur de la rivière : c'est plus SAGE
- Projets éoliens : un manque d'information / Parc éolien menacé : la contestation s'organise
- Un collectif du "non" au bétonnage des côtes
- Les défenseurs de la nature solidaires
- Nettoyage des plages : cinquième acte
- Spéculation foncière sur le littoral : la côte d'alerte
- Annexe : Stratégie Leader+ et projets

Axe 1 Promouvoir les activités émergentes liées aux ressources du littoral

mesures	actions possibles			
	rités émergentes liées aux ressources de la mer			
i promouvon les dout	Theo differences field add feedballoco de la filei			
1.1.1 promouvoir les produits de la mer : fraicheur et qualité, innovation et diversification (nouvelles niches de marchés)	- expérimenter de nouveaux produits, explorer nouvelles niches de marché, valorisation des sous-produits et coproduits de la pêche -création de valeur ajoutée localement, recherche, innovation - promotion des labels de qualité, - créer des relations entre filières pêche / tourisme/ environnement /gastronomie; (prendre en compte notamment les actions et projets des femmes dans cette société maritime) - développer la filière des algues alimentaires : communication, nouveaux produits			
1.1.2 la mer comme vecteur de nouvelles activités dans les domaines des sports et loisirs (en liaison avec Nautisme en Finistère)	- développer un pôle de compétences dans les loisirs nautiques :coordination des actions au niveau ouest cornouaille - promotion / image sportive de la région (sports de glisse, vent et vagues,) - innovation technologique - -loisirs pour les jeunes, classes de mer, nautisme et découverte de l'environnement, - diversifier les clientèles de pratiquants, notamment les femmes, - liens entre sports traditionnels / sports de pointe (fêtes nautiques)			
1.1.3 la mer comme source d'inspiration artistique et culturelle, et d'ouverture sur d'autres régions maritimes	expression d'une culture maritime, par l'Histoire, la littérature, le cinéma, le patrimoine maritime, la décoration, les festivals (ex festival du film de la mer, festival les arts dînent à l'huile)			
1.1.4 la mer et la santé	«étoffer » les principes de la thalassothérapie développer les activités, séjours en lien avec bien-être, santé, nature, ressourcement nouveaux produits alimentation, soins			
2 Valorisation de l'environnement et des paysages				
1.2.1 encadrer l'accueil du public sur les sites naturels par des aménagements exemplaires (cohérence avec Natura 2000 et Parc National d'Iroise, conservatoire du Littoral)	- étude / schéma d'aménagement intégré Ouest Cornouaille : guide technique pour solutions aux problèmes de gestion et aménagement du littoral (problèmes accès aux plages , érosion, stationnements, sécurité, déchets d'échouage, plantations, cheminements). - réalisation des actions préconisées par l'étude (hors gros travaux)			
1.2.2 prévenir la dégradation des paysages et de l'environnement	- développer outils d'observation et de compréhension des phénomènes environnementaux (centres d'interprétation environnement) - éducation et sensibilisation de la population, des jeunes notamment, des milieux professionnels - coordination au niveau de l'Ouest Cornouaille			
1.2.3 encourager les activités humaines compatibles avec ces milieux particuliers	- réflexion, recherche sur nouvelles pratiques agricoles, utilisations des sols, des friches(agriculture durable) - promotion produits naturels (terre / mer) en facilitant contacts producteurs / consommateurs - écotourisme			
1.2.4 favoriser l'utilisation des énergies renouvelables dans l'habitat et les équipements touristiques	- développer l'information par les prescripteurs tels que OPAH, pays touristique - centre interprétation énergies douces (Cap Sizun) - études pour intégration énergies renouvelables dans les projets			

Exemples de projets programmés Leader+

ACTION 1

- ateliers du goût Haliotika 2003
- promotion produits de la mer confrérie des saveurs atlantiques 2003
- site internet traçabilité produits de la mer association des ligneurs de la pointe de Bretagne 2003
- développement activités aviron, canoë kayak Plouhinec 03
- construction d'un bateau pour plongée sous-marine à St Guénolé Association archéo-sub en Bretagne - 2003
- achat de matériel pour formations à la sécurité des activités nautiques association de préparation aux examens des activités aquatiques Pont-l'Abbé 2003
- réhabilitation d'un bateau de pêche pour la plongée sous-marine association Douarnenez Aqua Club 2004
- la lettre aux marins association fêtes maritimes de Douarnenez 2003
- exposition pour la barque ailée association la barque ailée/Jean Marie Le Bris 2003
- collecte de la mémoire des marins association Marins d'Iroise, Audierne 2003
- Film documentaire "Traces de Futur" Paris-Brest Productions
- expositions au centre de découverte maritime- commune Penmarc'h 2002
- festival du film de la mer ass Lumières d'Eckmuhl Penmarc'h 2002

ACTION 2

- 2 études aménagement du littoral entre Plouhinec et Plovan 2002 2003
- étude sur l'accueil du public dans les sites naturels (sans financement Leader) AOCP 2003
- Le monde du jardin, animations environnement (HPOC) 03
- outils d'interprétation du polder de Combrit (syndicat mixte) 2002
- journée de l'arbre dans le Cap Sizun (cccs) 2002
- Renaissance de la mare de Kermeur à Cleden Cap Sizun par le GAPAS 2004
- Foire bio de Douarnenez 2002- 2003 (Association Cap Bio)
- nouvelles actions pour l'association Cap Bio année 2005
- journées campagnes vivantes à Mahalon FDCIVAM 2004
- Etude muséographique pour la Maison du Vent à Goulien (centre d'interprétation des éoliennes)
- mairie de Goulien 02

En préparation

- réouverture de la maison de la Baie d'Audierne (Treguennec) pour un centre d'information sur l'environnement
- aménagement d'un blockhaus à la baie des Trépassés (Plogoff) pour l'école de surf
- création d'une entreprise de pêche-promenade en mer (le Guilvinec)
- étude sur le gisement de tellines en Baie d'Audierne
- étude sur la culture de salicornes
- étude sur la valorisation touristique d'un site littoral à Cleden Cap Sizun

. . .